



Limite de la forêt approuvée par le Conseil d'Etat
et date du 6.03.2002

Mise en consultation 2006 : Limite de la forêt en dehors des zones à bâtir

Mise à l'enquête 2006 : Limite de la forêt confinante à la zone à bâtir

MISE A JOUR CADASTRE MARS 2006

COMMUNE DE MONTHHEY CANTON DU VALAIS
Homologué par le Conseil d'Etat

CADASTRE FORESTIER

PLAN N° 6

DELIMITATION DU PERIMETRE : RAPPO HUBERT
RELEVÉ novembre 2003 et février 2006 : BUREAU DE GEOMETRES J.-M. VJADENS S.A.

POUR APPROBATION PARTIELLE DES DELIMITATIONS FORESTIERES

L'INSPECTEUR D'ARRONDISSEMENT : LE GEOMETRE :

Jean-Michel VJADENS SA, Ing. EPF/SIA et géom. officiel, Rue de Château-Vieux 5, 1870 Monthey
tél. 024/472 36 18 fax. 024/472 36 17